

L'ÉCHO DU COTEAU



Municipalité de
Sainte-Mélanie

Volume 11, numéro 5

Novembre 2015

Bulletin d'information publié par la Municipalité de Sainte-Mélanie

info@sainte-melanie.ca

www.sainte-melanie.ca



https://twitter.com/SainteMelanie

DANS CE NUMÉRO

Mot de la Mairesse	2
Services municipaux.....	4
Bibliothèque municipale.....	5
Service Travaux publics.....	6
Service d'urbanisme.....	7
Service prévention incendies.....	8
Sûreté du Québec	9
Opération Nez rouge.....	10
Infirmière en milieu rural.....	10
Horaire de la patinoire.....	11
Sentiers de ski de fond.....	12
Samedis en ski.....	13
Prix hommage et lancement de livre.....	14
Exposition Danielle Allard et Léon Rivard.....	14
Viellir en demeurant dans sa communauté rurale.....	15
FADOQ Ste-Mélanie.....	16
AQDR Ste-Mélanie.....	16
Cercle de Fermières.....	16
Guignolée et Entraide communautaire.....	17
Comité jumelage Ste-Mélanie..	18
Club de bridge.....	19
Aide-mémoire.....	20

Suivez-nous sur Facebook !



SESSION SPÉCIALE BUDGET 2016

La séance prévue pour l'adoption du budget se tiendra le **lundi 14 décembre 2015**.

Une édition spéciale consacrée à l'adoption du budget vous sera acheminée vers la fin du mois de décembre.



RÉAMÉNAGEMENT COMPLET DES COLLECTES PAR LA MRC DE JOLIETTE EN 2016

EFFORT COLLECTIF AFIN DE RÉDUIRE NOS DÉCHETS



PARTICIPEZ À LA RENCONTRE INFORMATIVE : SAINTE-MÉLANIE

20 JANVIER 2016 À 19H00
SALLE JEAN-D'AILLEBOUST, HOTEL DE VILLE
(10, RUE LOUIS-CHARLES-PANET)

www.mrcjoliette.qc.ca



PATINOIRE ET CENTRE DES LOISIRS SENTIERS DE SKI DE FOND TOTALISANT 14.80 KM

DES SAMEDIS EN SKI

(Horaire, carte et programme)

(page 11 à 13)



Mot de la Mairesse

Mélaniennes et Mélanien,

Depuis les élections du 1^{er} novembre dernier, j'ai le grand honneur d'être votre Mairesse. Pour une deuxième fois dans son histoire, Sainte-Mélanie a choisi une femme aux fonctions de mairesse, la première étant Madame Lise Bérard. Avec un taux de participation de 38 %, 74,34% des électrices et des électeurs votants m'ont accordé leur appui. Je suis encore très émue de la confiance qui m'a été témoignée et très ravie des moments d'échanges et de partages que nous avons eus durant la campagne électorale. Un gros merci à votre ouverture et à vos pistes de réflexion pour le développement de notre municipalité.

La fonction de Mairesse comporte d'immenses défis que je suis prête à relever, car je sais que je peux compter sur les compétences de l'équipe des élus et élues, sur le soutien d'un personnel municipal qualifié et sur l'engagement bénévole des citoyennes et des citoyens. L'ajout de deux nouveaux conseillers bien enracinés depuis plusieurs générations à Sainte-Mélanie, Luc Pagé dans le district 3 et Gilbert Perreault dans le district 4, complète bien les compétences et l'expérience diversifiées de l'équipe des conseillers élus et élues en 2013.

Cette équipe partage le même amour pour notre municipalité et la même volonté de contribuer à notre développement économique, social et culturel. Nous nous rallions également autour de valeurs communes: travail d'équipe, transparence, intégrité, rigueur dans la gestion des dossiers et croyance dans une participation citoyenne basée sur l'écoute et le respect de l'éthique en matière de gouvernance municipale.

De même, s'appuyant sur les principes du développement durable, je travaillerai avec le conseil municipal à l'essor de la municipalité en respectant les besoins de la collectivité actuelle tout en préservant nos ressources et nos richesses pour les générations futures.

À l'aube de ce nouveau mandat, la fierté des Mélaniennes et des Mélanien est pour moi une grande source d'inspiration. Je n'ai qu'à penser au courage de nos producteurs agricoles qui sont passés de la culture du tabac à la culture d'asperges, d'oignons, de courges, de petits fruits, de canneberge, de cèdres, de soya... Je tiens aussi à honorer la ténacité et la détermination de tous nos acteurs économiques et leur contribution à la collectivité.

La municipalité de Sainte-Mélanie est un milieu de vie exceptionnel qui possède un dynamisme économique et social très performant. Je crois aussi qu'il sera nécessaire d'unir nos efforts pour apporter un regard nouveau sur le développement de notre village. Si les infrastructures de services sont essentielles pour une municipalité, le développement de notre tissu socio-économique ne pourra se concrétiser pleinement qu'en y associant un ancrage identitaire. La vitalisation des villages commence avec le désir de chacun de poser des actions qui rassemblent en acceptant les différences et en ne se limitant pas aux intérêts personnels. Dans son sens large, la culture est l'une des voies pour ancrer notre identité propre à Sainte-Mélanie. La reconnaissance de nos origines jumelée à notre réalité d'aujourd'hui permettra de dégager une personnalité distincte qui nous démarquera des autres municipalités.

Afin de préciser ma vision, je vous citerai un extrait d'une conférence de **Madame Claire Bolduc de Solidarité rurale du Québec** où elle demandait « **Qu'est-ce qui explique que deux villages de même taille et ayant les mêmes caractéristiques socioéconomiques peuvent vivre une situation entièrement différente. L'un des villages étant aux prises avec la dévitalisation et l'autre au contraire en plein dynamisme? (...) La culture n'oublions pas est ce qui développe le milieu de vie d'une communauté et qui sert de liant. La culture n'est pas seulement l'affaire d'experts et de milieux artistiques, la culture, c'est aussi nous, notre paysage, notre patrimoine, notre agriculture, notre villégiature. C'est ce qui nous permet non seulement de vivre dans notre communauté, mais aussi d'y contribuer.** »

Mot de la Mairesse

En ces temps où les municipalités et les MRC se voient imposer de nouvelles règles et exigences, nous devons démontrer cette volonté de positionner Sainte-Mélanie au cœur de Lanaudière, pour et par ses citoyens, dans un partenariat assuré et nécessaire au développement.

Dans un climat d'austérité, il est important d'avoir un équilibre budgétaire tout en préservant un taux de taxation raisonnable tel que Sainte-Mélanie a toujours fait. Au cours des prochaines semaines, le conseil municipal aura à statuer sur les priorités de la municipalité en vue de l'adoption des prévisions budgétaires de 2016. Il est certain que ma tournée électorale avec les conseillers de la municipalité m'a fait comprendre les divers enjeux spécifiques aux différents districts. Nos discussions seront ainsi nourries par les questionnements, les préoccupations, les attentes et les désirs que les concitoyennes et les concitoyens de Sainte-Mélanie nous ont partagé. Il est certain que cette analyse des priorités sera rigoureuse et aura pour objectif de défendre l'intérêt et le bien de l'ensemble de la collectivité. Le 14 décembre 2015 à 20 heures, les membres du conseil adopteront les prévisions budgétaires dans une séance extraordinaire à laquelle vous êtes invités.

C'est ensemble que l'on fera progresser notre village tel que nous le souhaitons, et ce, dans le respect et la compréhension du bien commun. Tous, nous aurons à avoir une oreille attentive et compréhensive aux solutions, et ce, malgré les limites, les irritants et les contraintes que certains dossiers vont inévitablement imposer. Ensemble nous devons être créatifs pour Sainte-Mélanie.

Dans cette période de préparation pour le temps des fêtes qui s'en vient à grands pas, qu'à travers nos achats de Noël, nos préparations de victuailles et de déplacements de toute sorte, nous n'oublions pas le message essentiel de ce temps de réjouissance soit, la bienveillance envers les uns et les autres et la joie de se rassembler.

Françoise Boudrias

Mairesse de Sainte-Mélanie

ABONNEMENT « ÉCHO DU COTEAU »

Le bulletin municipal est publié par la Municipalité cinq fois par année et comprend les volets « Mot du maire », « Services municipaux », « Info règlements », « Monde paroissial », « Loisirs et culture », « Babillard » et « Aide-mémoire ».

La publication format papier est distribuée gratuitement aux Mélaniennes et Mélaniens qui en font la demande en nous contactant au 450 889-5871 poste 221.



Une version digitale est disponible en permanence sur le site de la Municipalité www.sainte-melanie.ca. Un avis électronique est acheminé aux personnes qui désirent être avisé des prochaines versions mises en ligne. Pour se faire, veuillez nous acheminer votre adresse courriel ainsi que vos coordonnées à info@sainte-melanie.ca.

Services municipaux

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Les prochaines séances du conseil auront lieu

Lundi 7 décembre 2015

Lundi 11 janvier 2016

Les séances du conseil débutent à 20 heures et ont lieu à la salle communautaire située au 10, rue Louis-Charles-Panet.



SESSION SPÉCIALE BUDGET 2016

La séance prévue pour l'adoption du budget se tiendra le **lundi 14 décembre 2015**.

Une édition spéciale consacrée à l'adoption du budget vous sera acheminée vers la fin du mois de décembre.

PROCHAINE PARUTION DU JOURNAL MUNICIPAL

À la mi-février 2016

Veillez nous acheminer vos communiqués deux semaines avant la date de parution à l'adresse

« info@sainte-melanie.ca ».

Vous pouvez également déposer vos communiqués à la réception de l'Hôtel de Ville aux heures d'ouverture.

Nous vous remercions de votre collaboration !

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Nous vous prions de prendre note que le bureau municipal ainsi que les services municipaux seront fermés

du 21 décembre 2015 au 1^{er} janvier 2016 inclusivement.

Pour toute urgence relative aux travaux publics, voirie, aqueduc et égout, composez le 450 803-0825.



RÉAMÉNAGEMENT COMPLET DES COLLECTES PAR LA MRC DE JOLIETTE EN 2016

EFFORT COLLECTIF AFIN DE RÉDUIRE NOS DÉCHETS



**PARTICIPEZ À LA RENCONTRE INFORMATIVE :
SAINTE-MÉLANIE**

20 JANVIER 2016 À 19H00

SALLE JEAN-D'AILLEBOUST, HOTEL DE VILLE

(10, RUE LOUIS-CHARLES-PANET)

www.mrcjoliette.qc.ca



Abonnement gratuit

INTERNET : « mabibliotheque.qc.ca/cqlm »

- Emprunts de livres numériques
- Renouvellement des emprunts de livres
- Demande de Prêts Entre Bibliothèque (PEB)

NOUVEAU SERVICE ---- ZINIO

- Revues favorites en numérique gratuitement



Horaires réguliers

Dimanche - 9 h 30 à 12 h 00

Mercredi - 14 h 00 à 20 h 00

Fermeture période des Fêtes

Du 20 décembre 2015 au 5 janvier 2016

De retour le mercredi 6 janvier 2016

Coordonnées

940, route Principale

Téléphone : (450) 889-5871 poste 228

biblio111@reseaubibliocqlm.qc.ca

BÉNÉVOLES DEMANDÉES

Paul dans le Nord / BD adulte

Buena vida / Florence K

Le monstre / Ingrid Falaise

Macabre retour / Cathy Reichs

Faims / Sénégal

Ma vie entre tes mains / Suzanne Aubry

1916 - Souvenirs d'Autrefois - vol 1 / Rosette Laberge

1939-1942 - L'amour au temps d'une guerre, vol. 1, Louise Tremblay D'Essiambre

Il était une fois à Montréal - Notre union, vol. 1, Michel Langlois

1967 - Une ingénue à l'Expo - vol. 2 / Jean-Pierre Charland

L'Épicerie Sansoucy / La maison des soupirs, vol 3, Richard Gougeon

Rendez à ces arbres ce qui appartient à ces arbres / Boucar Diouf

Petite mort à Venise / Francine Ruel

Ceux qui restent / Marie Laberge

Les secrétaires Rue Workman, vol. 2 / Marylène Pion

Abigaëlle et le date coaching, vol. 1, Stéphanie Bourgault-Dallaire

Abigaëlle et la séduction prénatale vol. 2, Stéphanie Bourgault-Dallaire

NOUVEAUTÉS

Réseau Biblio du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie

Le réseau comprend 127 bibliothèques

<http://www.mabibliotheque.ca/centre-du-quebec-de-lanaudiere-et-de-la-mauricie/fr/index.aspx>



RÉCUPÉRATION DES ARBRES DE NOËL

Veuillez prendre note

que la collecte des arbres de Noël s'effectuera

le lundi 4 janvier 2016

Nous vous demandons de dépouiller votre arbre de ses décorations avant de le placer en bordure de chemin.

Afin de ne pas nuire au déneigement des rues, il est important de ne pas déposer votre arbre sur un banc de neige mais en bordure de rue à l'intérieur de votre entrée privée.

Service des Travaux publics

VEUILLEZ PRENDRE NOTE :

- Nous vous suggérons d'utiliser l'application VOILA! pour signaler un problème non urgent. Cette application est gratuite à partir de votre cellulaire (<http://www.appvoila.com/>).
- Ou contacter l'inspecteur des Travaux publics pour l'aviser d'un problème non urgent (nid de poule, lumière de lampadaire brûlée, animal mort, tout problème relié à la signalisation ...). Veuillez laisser un message détaillé au 450 889-5871 poste 236. Soyez assuré que votre requête sera prise en considération et un retour d'appel sera fait dans les meilleurs délais si nécessaire.
- Pour toutes demandes ou plaintes ayant trait à un autre service que celui des Travaux publics, veuillez contacter la Municipalité au 450 889-5871 poste 221.
- Pour toutes urgences concernant l'état du réseau routier municipal ou les réseaux d'aqueduc et d'égout, vous pouvez contacter le service des Travaux publics au 450 803-0825.
- Pour toutes urgences concernant l'état du réseau routier du ministère des Transports du Québec (MTQ), veuillez composer le 511 et choisir l'option 2 pour signaler en tout temps un incident.

Routes du MTQ: route 348/Principale/rang du Domaine, route de Sainte-Béatrix, chemin du Lac Sud, 2^e rang, route Baril.

ENTRETIEN HIVERNAL DU RÉSEAU ROUTIER

STATIONNEMENT SUR LES RUES ET CHEMINS



Le règlement numéro 392-99 interdit le stationnement sur tous les chemins publics entre minuit et 7 heures du 15 novembre au 15 avril afin de faciliter le déneigement du réseau routier lors de tempête.

DÉNEIGEMENT DU RÉSEAU ROUTIER

Au début d'une tempête, les équipes de déneigement s'affairent surtout à dégager les voies prioritaires, les artères principales et les routes collectrices afin de dégager complètement la chaussée. Les équipes de déneigement risquent d'enneiger votre entrée de cour lors de l'enlèvement de la neige se trouvant dans l'emprise des voies de circulation. Cette neige doit être enlevée par le propriétaire ou par l'entrepreneur choisi par le propriétaire. Il est interdit de déposer de la neige dans les rues.



EBI
vous parle!

RAPPEL

En hiver,
veuillez placer votre
bac roulant, vos
poubelles à
ordures à l'intérieur
de votre entrée pour
faciliter le
déneigement.



Vous devez
OBLIGATOIREMENT
déneiger votre bac ou
vos poubelles.

**Les bacs enneigés
ne seront pas
collectés.**

INFORMEZ-VOUS!

1 800 781-8111, poste 228
www.ebiqc.com

Service d'urbanisme

VEUILLEZ PRENDRE NOTE :

- QUE LES FORMULAIRES DE DEMANDE DE PERMIS SONT DISPONIBLES À LA RÉCEPTION DE L'HÔTEL DE VILLE AINSI QUE SUR NOTRE SITE INTERNET www.sainte-melanie.ca;
- QU'aucun permis n'est émis la journée même et que la municipalité dispose de 30 JOURS POUR L'ÉMETTRE;
- QUE VOUS POUVEZ CONTACTER MONSIEUR LUDOVIC BOUCHARD AU 450 889-5871 POSTE 224 POUR TOUTES INFORMATIONS RELATIVES AUX DEMANDES DE PERMIS, NORMES, RÈGLEMENTS , ZONAGE ET AUTRES.



ABRI TEMPORAIRE

Depuis le 15 octobre, les abris temporaires sont autorisés sur l'ensemble du territoire de la municipalité et ce, jusqu'au 15 avril.



VIDANGE DE LA FOSSE SEPTIQUE

Le meilleur moment pour vidanger la fosse septique est le début de l'automne puisque la terre n'est pas gelée et qu'il est encore facile d'accéder à la fosse.

La vidange d'une fosse septique utilisée d'une façon saisonnière doit être effectuée au moins une fois tous les 4 ans. Une fosse septique utilisée à longueur d'année doit être vidangée au moins une fois tous les 2 ans.

DEMANDE DE PERMIS

Avant de réaliser quelques travaux que ce soit, vous devez vous informer auprès de la Municipalité afin de vérifier si vos travaux nécessitent un permis.

Veillez prendre note qu'aucune demande de permis ne sera traitée après le
VENDREDI 27 NOVEMBRE.

Toutes les demandes reçues après cette date seront traitées au retour des vacances soit dans la semaine du 4 janvier 2016.



Félicitations à nos chefs pompiers d'un jour

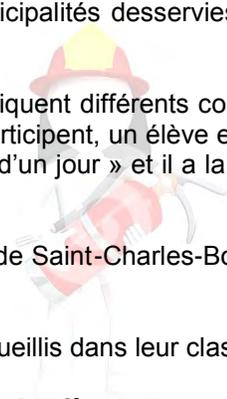
Au cours du mois d'octobre, les élèves des écoles primaires situées dans les municipalités desservies par le Service de la prévention des incendies ont reçu la visite des pompiers.

Lors de ces rencontres, chaque classe reçoit la visite de pompiers qui leur communiquent différents comportements sécuritaires reliés à l'incendie. À la suite de cette rencontre, parmi ceux qui participent, un élève est choisi par tirage au sort, par école. Le gagnant de chaque école devient « chef pompier d'un jour » et il a la chance de passer un après-midi en compagnie des pompiers à la caserne.

Pour connaître nos chefs pompiers, vous pouvez consulter le site de la Municipalité de Saint-Charles-Borromée au www.st-charles-borromee.org.

Félicitations à nos chefs pompiers et un gros merci aux enseignants qui nous ont accueillis dans leur classe.

Le Service de la prévention des incendies tient à vous souhaiter un joyeux temps des fêtes.



Le monoxyde de carbone (CO)

Qu'est-ce que le monoxyde de carbone (CO)?

Le monoxyde de carbone (CO) est produit lorsqu'un véhicule ou un appareil brûle un combustible comme l'essence, l'huile, le gaz naturel, le kérosène, le propane et le bois. Le CO est inodore, incolore, sans saveur et non irritant. Il est impossible pour un être humain d'en détecter la présence.

Identifiez les sources de CO

- Les véhicules à moteur à combustion (automobiles, motoneiges, véhicules tout-terrain) en marche dans les garages souterrains ou attenants à la maison ou dans des endroits clos.
- Les fournaies au mazout, les poêles au bois et le chauffage au gaz.
- Les appareils de chauffage à combustible comme le gaz naturel, le kérosène, le pétrole et le bois.
- Les appareils fonctionnant au propane ou au gaz comme une cuisinière, un réfrigérateur, une sècheuse et un barbecue.
- Les outils à moteur à combustion comme les tondeuses, souffleuses, scies et polisseuses.

Identifiez les symptômes d'une intoxication au CO

Les intoxications surviennent lorsque l'appareil ou le véhicule fonctionne mal ou lorsqu'il est utilisé dans un espace fermé ou mal ventilé. Les [symptômes](#) varient en fonction de l'intensité de l'intoxication, passant du simple mal de tête si l'intoxication est légère à la perte de conscience si elle est grave. Souvent, les symptômes d'une intoxication au CO s'apparentent à ceux d'une indigestion alimentaire.

Prévenez les intoxications...

- Par un entretien rigoureux de vos appareils de chauffage.
- Par une utilisation adéquate des appareils à combustion.
- Par un comportement sécuritaire lors de panne de courant.

Avertisseur de CO

- Choisissez-le en vérifiant la présence du sceau d'un organisme d'homologation reconnu comme CSA et ULc.
- Installez-le en suivant les recommandations du fabricant.
- Nettoyez l'extérieur de l'appareil une fois par mois.
- Changez la pile tous les ans ou utilisez, si possible, une pile au lithium.

Quoi faire si l'avertisseur de CO émet un signal ou si une personne présente des symptômes

- Évacuez rapidement les lieux.
- Composez le 9-1-1.
- Ne retournez pas à l'intérieur des lieux contaminés, attendez l'autorisation d'un expert qui confirmera qu'il n'y a plus de risques d'intoxication.

La prévention, c'est l'affaire de tous!



QUAD : En sécurité et en loi !

Depuis de nombreuses années, la pratique du quad, appelé aussi « VTT », est en constante évolution et s'adapte à de nouvelles réalités. Outil de travail pour les uns, véhicule de loisir pour les autres, la pratique du quad connaît depuis 20 ans un essor considérable. Il faut toutefois éviter que le succès de ces véhicules ne soit terni par des accidents entraînant des blessures graves, voire mortelles. Dans plusieurs cas, ces accidents auraient pu être évités.

Pour une pratique sécuritaire et agréable, il est primordial que les adeptes du quad adoptent un comportement responsable en respectant notamment les limites de vitesse, les heures de circulation en vigueur.



Selon l'article 12.2 de la Loi sur les véhicules hors route, il est interdit de circuler dans les sentiers entre minuit et six heures, à moins qu'il y ait une signalisation le permettant.

Le port du casque protecteur est obligatoire, peu importe l'endroit où vous circulez. Il peut contribuer à sauver des vies ou diminuer l'ampleur des blessures en cas de chute ou de collision.

Rappelons par ailleurs que les sanctions sont sévères pour les quadistes qui ont la capacité de conduite affaiblie par l'alcool ou les drogues. Ces derniers s'exposent à avoir un casier judiciaire, à une amende de 1 000 \$ et à la révocation de leur permis pour une durée d'au moins un an. Si votre capacité de conduite est affaiblie, ne conduisez pas ! Vous éviterez ainsi de mettre en péril votre vie et celle des autres.

Pour une pratique sécuritaire, il est recommandé de :

- planifier ses déplacements
- aviser un proche de son itinéraire lorsque l'on part en randonnée seule
- vérifier l'état mécanique de son véhicule avant le départ
- privilégier les sentiers balisés
- éviter de circuler lorsque la visibilité est réduite
- être équipé d'une trousse de premiers soins

Les policiers invitent donc les quadistes à respecter la signalisation et les lois. Bonne saison de VTT en toute sécurité !

Geneviève Jetté

Coordonnatrice locale en police communautaire



Le club Quad Mégaroues Joliette vous souhaite la bienvenue. Il me fait plaisir de vous accueillir pour une nouvelle saison dans nos sentiers. Cette année, quelques changements ont été apportés aux sentiers. **Le respect des droits de passage autorisés par les propriétaires terriens est primordiale et prioritaire.** Les quadistes se doivent d'être disciplinés en ce sens, car la perte d'un seul droit peut compromettre la continuité de notre réseau de sentiers et aussi causer la fermeture d'un sentier.

Marc-André Masse, Président
Tél.: 450 752-9541 / courriel: megaroues@hotmail.com



SYSTÈMES D'ALARME

À compter du 1^{er} janvier 2016, le règlement numéro 564-2015 relatif aux systèmes d'alarme stipule aux articles 3 et 8 que tout système d'alarme muni d'un avertisseur sonore extérieur doit être équipé d'un dispositif d'arrêt automatique qui mettra fin à l'alarme vingt (20) minutes après son déclenchement. L'utilisateur d'un système d'alarme commet une infraction au règlement lorsqu'il refuse ou néglige, sans justification, de se rendre sur les lieux ou d'envoyer une personne responsable pour prendre en charge les lieux protégés dans un délai d'une heure du déclenchement de l'alarme.

Quiconque contrevient aux dispositions de ces deux articles commet une infraction et est passible d'une amende minimum de 150 \$ pour une personne physique et 300 \$ pour une personne morale.



Nouvelle procédure pour l'inscription Nez Rouge !!

Un vent nouveau souffle sur Opération Nez Rouge. À partir de cette année, nous prendrons un virage informatique important. Votre formulaire d'inscription se retrouvera en ligne seulement.

Le formulaire papier n'étant plus disponible, vous devez remplir votre formulaire de façon électronique sur le site d'Opération Nez Rouge. (www.operationnezrouge.com) Il est important de choisir le formulaire pour la centrale de Joliette-De Lanaudière. Vous devez posséder une adresse courriel ou pouvoir utiliser celle d'un proche afin de recevoir vos informations.

*** Il est important que vous inscriviez aussi le nom du groupe (**Groupe Scout de Kildare , 23^e groupe**) ou encore de la ville d'où vous provenez dans la case prévue à cet effet. Ce faisant, toutes les sommes récoltées pourront être redistribuées à votre groupe scout local au profit de vos jeunes.

Pour toute information supplémentaire contactez :

Nathalie Boucher, chef de groupe, au 450-917-0165.

Nous vous souhaitons de passer de joyeuses fêtes en famille, dans la joie et l'amour.



Joliette-de-Lanaudière

Heures de service : 19:00 - 4:00

Novembre						
Di.	Lu.	Ma.	Me.	Je.	Ve.	Sa.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

**1 866 Desjardins
(450) 756-4011**

Décembre						
Di.	Lu.	Ma.	Me.	Je.	Ve.	Sa.
	1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		



Vous pensez au suicide ? Vous êtes inquiet pour un proche ? Vous avez perdu quelqu'un par suicide ?

Ne restez pas seul. Le Centre de prévention du suicide de Lanaudière est là pour vous soutenir 24/7 au **1 866 APPELLE (1 866 277-3553)** www.cps-lanaudiere.org

MRC de Joliette

Infirmière
EN MILIEU
RURAL

Vous êtes âgés de plus de 55 ans ?
Vous avez besoin de soins
ou de services de santé ?

Une infirmière en milieu rural est disponible à Sainte-Mélanie tous les jeudis au local du Presbytère situé au 910, route Principale.

Pour prendre rendez-vous, communiquez au
450 755-2111, poste 3381

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière

Québec



HORAIRE PATINOIRE ET CENTRE DES LOISIRS 2015-2016

Décembre 2015

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	1	2	3 17 h 30 à 21 h	4 17 h 30 à 22 h	5 Midi à 22 h	6 Midi à 22 h
7 17 h 30 à 21 h	8 17 h 30 à 21 h	9 17 h 30 à 21 h	10 17 h 30 à 21 h	11 17 h 30 à 22 h	12 Midi à 22 h	13 Midi à 22 h
14 17 h 30 à 21 h	15 17 h 30 à 21 h	16 17 h 30 à 21 h	17 17 h 30 à 21 h	18 17 h 30 à 22 h	19 Midi à 22 h	20 Midi à 22 h
21 Midi à 17 h	22 Midi à 22 h	23 Midi à 22 h	24 fermé	25 fermé	26 Midi à 22 h	27 Midi à 22 h
28 Midi à 22 h	29 Midi à 22 h	30 Midi à 22 h	31 fermé			

Janvier 2016

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
				1 fermé	2 Midi à 22 h	3 Midi à 22 h
4 pédago midi à 21 h	5 17 h 30 à 21 h	6 17 h 30 à 21 h	7 17 h 30 à 21 h	8 17 h 30 à 22 h	9 Midi à 22 h	10 Midi à 22 h
11 17 h 30 à 21 h	12 17 h 30 à 21 h	13 17 h 30 à 21 h	13 17 h 30 à 21 h	15 17 h 30 à 22 h	16 Midi à 22 h	17 Midi à 22 h
18 17 h 30 à 21 h	19 17 h 30 à 21 h	20 17 h 30 à 21 h	21 17 h 30 à 21 h	22 17 h 30 à 22 h	23 Midi à 22 h	24 Midi à 22 h
25 17 h 30 à 21 h	26 17 h 30 à 21 h	27 17 h 30 à 21 h	28 17 h 30 à 21 h	29 17 h 30 à 22 h	30 Midi à 22 h	31 Midi à 22 h

Février 2016

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1 17 h 30 à 21 h	2 17 h 30 à 2h	3 17 h 30 à 21 h	4 17 h 30 à 21 h	5 17 h 30 à 22 h	6 Midi à 22 h	7 Midi à 22 h
8 17 h 30 à 21 h	9 17 h 30 à 21 h	10 17 h 30 à 21 h	11 17 h 30 à 21 h	12 17 h 30 à 22 h	13 Midi à 22 h	14 Midi à 22 h
15 17 h 30 à 21 h	16 17 h 30 à 21 h	17 17 h 30 à 21 h	18 17 h 30 à 21 h	19 pédago midi à 21 h	20 Midi à 22 h	21 Midi à 22 h
22 17 h 30 à 21 h	23 17 h 30 à 21 h	24 Midi à 22 h	25 17 h 30 à 21 h	26 17 h 30 à 22 h	27 Midi à 22 h	28 Midi à 22 h

Mars 2016

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
29 février relâche Midi à 22 h	1 relâche Midi à 22 h	2 relâche Midi à 22 h	3 relâche Midi à 22 h	4 relâche Midi à 22 h	5 Midi à 22 h	6 Midi à 22 h



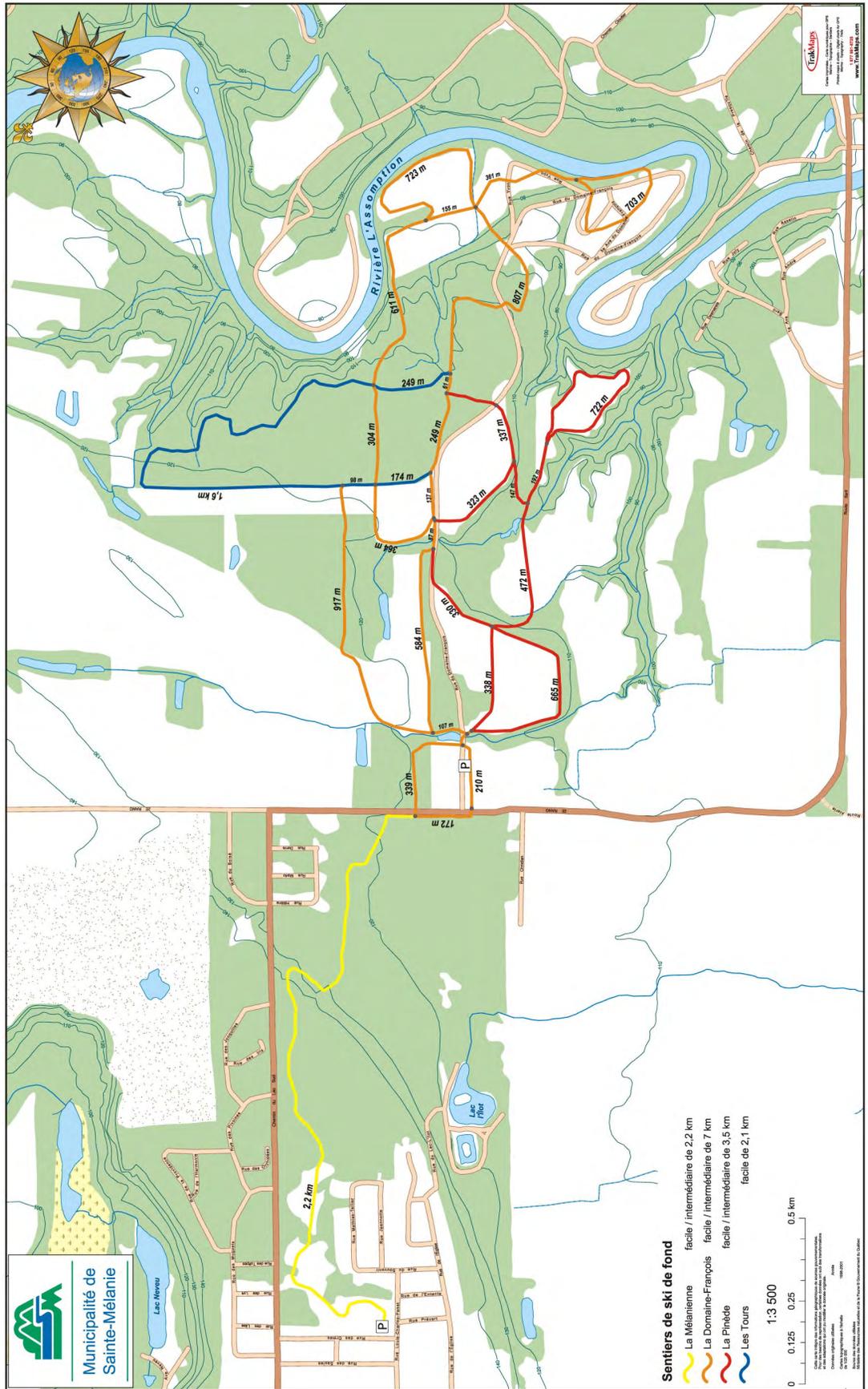
Centre des loisirs

20, rue des Ormes
Sainte-Mélanie (Québec) J0K 3A0

**Nous vous invitons à vérifier l'état de la patinoire
en composant le 450 889-5871 poste 235**

SENTIERS DE SKI DE FOND

CARTE DES SENTIERS DE SKI DE FOND DISPONIBLE GRATUITEMENT AUPRÈS DE LA MUNICIPALITÉ
4 SENTIERS TOTALISANT 14.80 KM



DES SAMEDIS EN SKI ... MOI, J'EMBARQUE !



Pour une 8^e année, la Municipalité de Saint-Mélanie, en collaboration avec les Municipalités de Saint-Ambroise-de-Kildare, Sainte-Marcelline-de-Kildare et Saint-Alphonse-Rodriguez, offrent à leurs résidents différents forfaits de ski à la station Val Saint-Côme, à prix abordable, du **samedi 23 janvier au samedi 20 février 2015.**



INITIATION AU SKI | 6 À 9 ANS

COÛT : 260 \$
Pour 5 semaines

Le programme comprend :

- ⇒ 10 heures de cours avec un moniteur de Val Saint-Côme;
- ⇒ 5 billets de remontées, location d'équipements et transport en autobus;
- ⇒ 2 animateurs et 2 parents accompagnateurs pour encadrer vos enfants durant leur ski.



SKI AVEC ENCADREMENT | 9 À 12 ANS

COÛT : 165 \$
Pour 5 semaines

(Ski libre avec responsable sur place)

Le programme comprend :

- ⇒ Un animateur responsable de l'enfant durant la journée;
- ⇒ Une personne ressource en cas d'urgence;
- ⇒ 5 billets de remontées incluant le transport par autobus.



BILLET DE SKI AVEC TRANSPORT EN AUTOBUS

COÛT : 35 \$
Par semaine

Pour toute la famille !

BILLET DE SKI SANS TRANSPORT

COÛT : 30 \$
Par semaine

Pour toute la famille !

INFORMATIONS

- ⇒ Départ : 8 h (Centre des Loisirs, 20 rue des Ormes)
- ⇒ Retour : 17 h (Centre des Loisirs, 20 rue des Ormes)

INSCRIPTIONS 23 NOVEMBRE AU 4 DÉCEMBRE 2015

⇒ Par téléphone : 450 889-5871 poste 234

POUR INFORMATIONS :

Martin Alarie, technicien en Loisirs au 450 889-5871 poste 234
ou martin.alarie@sainte-melanie.ca

PRIX HOMMAGE ET LANCEMENT DE LIVRE

La Corporation Champs Vallons, organisme à but non lucratif et les Éditions Création Bell'Arte, maison du livre d'artistes remettront cette année trois prix hommages. Ce prix rend hommage à des personnes ou des organismes qui ont contribué de façon particulière au développement culturel de notre région soit par les arts visuels, la littérature ou les arts de la scène. L'oeuvre remis est un bas relief en bronze réalisé par le sculpteur Lucien Chabot et le montage sur livre est réalisé par Ginette Trépanier, artiste multidisciplinaire et éditrice. Ces deux artistes ont fondé cette corporation, il y a une quinzaine d'années soit en 2000. Ce prix n'est pas une remise annuelle obligatoire. À l'occasion de ce 15^e anniversaire, cet organisme remet cette année trois prix Hommage.

Le premier lauréat est monsieur **Louis Grypinich**, un artiste du livre d'art, natif de Joliette et résident maintenant à Sainte-Mélanie. Il a eu une brillante carrière dans notre région et au plan national et international. Ce grand relieur d'art exerce ce noble métier avec amour et passion depuis plusieurs décennies. Ce prix lui est remis pour l'ensemble de son travail artistique et ses compétences exceptionnelles en livre d'art. Son travail de création est un ensemble d'oeuvres grandiose.

Le deuxième récipiendaire est monsieur **François Renaud**, historien de l'art et chef de division du Centre d'art Diane-Dufresne à Repentigny. Ce gestionnaire, hors pair a su depuis plusieurs décennie, nous faire apprécier des expositions exceptionnelles et variées d'artistes lanaudois et aussi d'autres de grande renommée internationale. Sa façon de promouvoir et de diffu-

ser le domaine des arts visuels a eu des retombées exceptionnelles non seulement sur la ville de Repentigny, mais sur toute notre région.

Le troisième récipiendaire est la **Municipalité de Saint-Jacques de Montcalm**, dont le maire est monsieur Pierre La Salle. Ce prix est remis à la Municipalité et son conseil pour la réalisation du Parc de la Culture, derrière l'église, adjoint au cimetière lors d'un symposium de sculptures cet été. Sept oeuvres, grand format, en installation permanente rendent hommage aux Acadiens et leurs descendants. Ce parc est une fierté pour notre région et cette réalisation est un lieu exceptionnel de patrimoine, empreinte de notre passé. Félicitations à toute son équipe et aux sept sculpteurs participants.



La remise de ces prix aura lieu lors du Lancement du livre **En canotant dans Lanaudière... avec un souffle de vent acadien, tome 2** réalisé par les Éditions Création Bell'Arte, maison du livre d'artistes et de la Fondation Claude-Édouard Héту. Ce tome complète une vision particulière de plus de trente municipalités. Ces deux tomes sont un inédit.

Ce lancement aura lieu à Repentigny, le dimanche 15 novembre à 13 h 30 précise au Centre d'art Diane-Dufresne, 11, Allée de la Création à Repentigny.

Prière de réserver auprès de **Ginette Trépanier**, au 438 838-2754 ou par courriel à l'adresse suivante: minet42@yahoo.ca

EXPOSITION « DANIELLE ALLARD ET LÉON RIVARD »

Nous vous convions à visiter l'exposition de nos toiles, sculptures et artisanat de tous genres lors de nos Journées Portes ouvertes en notre demeure du

1385 ch, William Malo, à Ste-Mélanie

Les vendredis 4 et 11 décembre
samedis 5 et 12 décembre
dimanches 6 et 13 décembre



ou sur rendez-vous au 450-889-5610
Visitez notre site : www.ecole-leon.qc.ca

Soyez les bienvenues.



Vieillir en demeurant
dans sa communauté rurale



Vieillir en demeurant dans sa communauté rurale Comité de Sainte-Mélanie

Informations : Gabrielle Coulombe, coordonnatrice (450) 759-2237 poste 28

Programme PAIR

Centre d'action bénévole Émilie-Gamelin

Inscription : (450) 756-2005



Le Programme Pair est un programme de prévention et de sécurité à domicile. **GRATUIT.**

Il s'agit d'un système automatisé d'appels qui est installé au poste de police de la SQ de la MRC de Joliette et qui rejoint quotidiennement des abonnés par téléphone pour s'assurer que tout va bien. Après quelques tentatives, si l'abonné ne répond pas à son appel Pair, une alerte est aussitôt lancée. Alertés, les responsables du système peuvent alors intervenir rapidement et adéquatement à la situation.

Ce programme s'adresse à toute personne qui : vit seule, est en perte d'autonomie, est en convalescence, a un handicap majeur ou qui demeure avec une personne ayant un handicap.

Ainsi, appeler une personne âgée tous les jours, chez elle, lui procure un sentiment de sécurité. Pour plusieurs abonnés du programme, l'appel Pair est souvent le moment de la journée où la solitude devient moins lourde.

Une présence rassurante pour demeurer chez soi en toute quiétude!

MISE À JOUR DU DÉPLIANT SUR LES SERVICES DISPONIBLES POUR LES PERSONNES ÂÎNÉES

Le comité est fier de vous annoncer que le dépliant détaillant les différents services disponibles pour les personnes âgées de Sainte-Mélanie a été amélioré et mis à jour.

Il comprend une diversité de services utiles pour les personnes souhaitant demeurer dans leur communauté le plus longtemps possible.

Il est divisé en plusieurs sections :

- | | |
|----------------------------------|---------------|
| - Habitation | - Sécurité |
| - Alimentation | - Santé |
| - Transport | - Information |
| - Organismes locaux et régionaux | |



Bref, un outil à se procurer et à conserver!

Voici quelques points de chute pour vous le procurer :

- Bureau municipal de Sainte-Mélanie (10, rue Louis-Charles-Panet)
- Pharmacie Élisabeth Landry & Pierre-Alex Laurendeau (970, route Principale)

Il est aussi disponible, en ligne, sur le site Internet de la Municipalité au :

www.sainte-melanie.ca

CLUB DE L'AMITIÉ FADOQ DE SAINTE-MÉLANIE**Bingo**

Lundi 7 décembre 2015 à 19 h 30 à la salle L'Oasis Joly. Admission 6 \$. Bienvenue à tous. Nous ferons relâche de bingo pour les mois de janvier et février. Le prochain bingo aura lieu le lundi 7 mars 2016 à 19 h 30.

Brunch de Noël

Il y aura un brunch de Noël le dimanche 13 décembre 2015 à 11 heures à la salle L'Oasis Joly. Menu et prix du billet à confirmer auprès des membres du conseil.

Activités régulières

Les activités régulières du Club reprendront le mardi 5 janvier 2016.

Tous les membres du conseil d'administration profitent de l'occasion pour souhaiter un Joyeux Noël et une Bonne Année à tous nos membres et leurs familles. Au plaisir de se revoir en janvier.

Renseignements: Jean-Luc Lapierre 450 889-2019 ou Johanne Filion 450 889-7197



Nous vous invitons à participer à notre dernière assemblée de l'année qui se tiendra le 14 décembre au Centre des loisirs, situé au 20, rue des Ormes à compter de 9 heures.

L'horaire des assemblées mensuelles pour l'année 2016 est:

11 janvier 8 février 14 mars 11 avril 9 mai

**CERCLE DE FERMIERES****RAPPEL DES ACTIVITÉS À VENIR**

Nous vous rappelons que les ateliers ont toujours lieu le mardi après-midi, à notre local habituel au sous-sol de l'Hôtel-de-Ville de Ste-Mélanie.

Les ateliers à venir :

- 10 novembre: Nous tricotons les toutous pour accompagner les doudous à remettre à la DPJ pour Noël.
- 17 novembre: Un Atelier libre pour terminer nos projets déjà commencés.

LA SALLE DE TISSAGE EST TOUJOURS DISPONIBLE POUR LES FERMIERES QUI SE SONT INSCRITES.

À NE PAS OUBLIER : Le souper de Noël des membres de notre Cercle se tiendra le 3 décembre 2015 et aura lieu à l'Académie de l'Hôtellerie de Joliette à 18h30. Nous vous donnerons plus de détails lors de notre prochaine assemblée et sachez que le nombre de personnes est limité à 32 présences donc, vous devez confirmer votre réservation auprès de Madame Diane Émard au 450-586-5836, et ce, le plus tôt possible.

VEUILLEZ NOTER QUE : Nous n'aurons pas de réunion mensuelle en décembre, notre souper ayant lieu au début du mois, nous prendrons quelques semaines de congé avant la période des Fêtes...

Les activités (ateliers) reprendront le mardi 12 janvier 2016 et la réunion mensuelle se tiendra, comme toujours, le 3^e mercredi du mois de janvier 2016.

Denyse Rouleau
Communications et Recrutement



Entraide
communautaire
Ste-Mélanie

GUIGNOLÉE 2015

L'édition 2014 de la Guignolée de l'Entraide communautaire Sainte-Mélanie a permis d'amasser **8 400 \$**. Avec les dons monétaires reçus, nous avons développé notre service d'aide alimentaire, subventionné les ateliers de cuisine de notre école et répondu plus efficacement au soutien financier de plusieurs familles de l'école pour l'année scolaire 2014-2015.

Aussi, votre très grande générosité nous a donné la possibilité d'offrir à plus de **65 familles** des paniers de Noël et de procurer de petits cadeaux à **34 enfants**.

C'est pourquoi, chaque année, le mois de décembre est important pour nous. Nous vous solliciterons de nouveau, dès le **4 décembre**, pour recueillir vos dons en argent et en denrées non périssables. Vous recevrez, bientôt par la poste toutes les informations nécessaires quant aux différents points de collecte. Si vous désirez vous impliquer dans l'organisation lors de la période de la Guignolée, vous pouvez nous rejoindre en composant le **450 889-5871 poste 227** ou venir nous rencontrer au **910, route Principale**. Nous nous ferons un plaisir de vous donner de plus amples informations.

Enfin, pour toutes les personnes qui veulent faire une **demande de panier de Noël**, vous êtes invitées à prendre rendez-vous en téléphonant au **450 889-5871 poste 227, entre 9 h et 16 h à partir du 16 novembre 2015, et ce, jusqu'au 4 décembre 2015 inclusivement**.

**Grâce à vous, l'Entraide communautaire Sainte-Mélanie
peut venir en aide aux familles dans le besoin.**

Soyez généreux!

ENSEMBLE, NOUS POUVONS FAIRE UN PAS DE PLUS!

BEÛOIN DE BÉNÉVOLES

Nous avons un urgent besoin de bénévoles (hommes, femmes) pour effectuer les tâches (ponctuelles) suivantes:

- Classement de vêtements pour enfants et de jouets;
- Préparation et distribution des boîtes alimentaires;
- Aide à la cuisine;
- Préparation des paniers de Noël et des cadeaux pour les enfants;
- Transport pour cueillette des denrées à Moisson Lanaudière.



N'hésitez pas à nous contacter au 450 889-5871 poste 227 ou par courrier électronique à entraidecommunautaire@gmail.com

Jeanne de la Chevrotière
Présidente



COMITÉ JUMELAGE SAINTE-MÉLANIE

Projet de voyage en Périgord

Le Comité de Jumelage organise un voyage en France du **12 au 27 mai 2016**. Il invite tous les intéressés de Sainte-Mélanie à s'inscrire...

Pour plus de détails, consultez le site web du Comité Jumelage: www.jumelagesainte-melanie.org

Vous y trouverez la lettre d'information et les grandes lignes de l'itinéraire pour le voyage.

Yves Hubert

Communications, Comité de jumelage

PROGRAMME D'EMPLOI INTERMUNICIPALITÉS

Témoignage d'Amandine de Saint-Pardoux-la-Rivière

Au cours de l'été 2015, Amandine Vigneron a été à l'emploi de la Municipalité de Sainte-Mélanie. Elle était monitrice du camp de jour, à l'École Ste-Hélène et au parc des Sables.

Rapport de séjour au Québec



J'ai passé un bien bel été grâce à cet échange. Le Québec m'avait toujours attiré. Grande rêveuse que je suis, j'ai réalisé un rêve à la hauteur de mes espérances. De plus, j'en ai profité pour vivre un deuxième rêve : visiter New York.

Mon séjour au Québec se résume en un cadre idyllique pour travailler et, qui plus est, dans l'animation, mon dada. J'ai rencontré des habitants incroyablement simples et sympathiques. Le Québec est vraiment un beau pays et les Québécois sont des personnes très ouvertes d'esprit et qui savent accueillir.

Je ne voudrais pas oublier les membres de ma famille d'accueil qui ont fait le nécessaire pour que je passe un agréable moment au Québec et que je considère maintenant comme ma deuxième famille. Je ne les remercierai d'ailleurs jamais assez.

Je remercie aussi le Comité de Jumelage qui permet cet échange et qui offre une très belle opportunité pour les étudiants.

Je ressors grandie de cette expérience tant sur le plan humain que professionnel. J'ai adoré l'animation québécoise que j'ai trouvée différente de la nôtre et surtout avec des collègues formidables que je n'oublie pas.

Même si j'étais bien contente de rentrer retrouver ma famille et mes amis français, j'ai le cœur gros d'avoir quitté les Mélanienais. J'espère avoir l'occasion de revenir et cela m'a donné le goût du voyage.

Je conseille vraiment aux Québécois et aux Français de vivre cet échange. C'est une expérience enrichissante.

Amandine Vigneron





Témoignage d'Ève de Sainte-Mélanie

Ève Brissette a été à l'emploi des Communes de Saint-Pardoux-la-Rivière et de Saint-Saud-la-Coussière au cours de l'été 2015.

Rapport de mon échange en France

Cet été a été pour moi très formateur, car j'ai eu la chance de vivre une expérience qui m'a marquée pour le reste de ma vie, c'est-à-dire, aller passer huit semaines à Saint-Saud-Lacoussière et Saint-Pardoux-la-Rivière en France, dans le cadre d'un échange intermunicipal.

Ce n'est pas sans crainte que je suis partie du Québec pour ce long périple de deux mois. Mais, dès mon arrivée, j'ai été accueillie par des gens formidables qui ont su dès le départ me faire sentir comme chez moi et comme un membre de leur famille dans ce beau pays. J'ai eu la chance de rencontrer et de vivre dans une très grande famille qui est très soudée et dont j'ai appris à connaître chaque membre. Ceci m'a permis d'être complètement immergée dans la culture française. J'ai aussi appris à vivre selon un mode de vie qui est très différent du mien. Au départ, cela m'a un peu sortie de ma zone de confort, mais je m'y suis très vite habituée. Les gens avec qui j'ai passé mon été ont été très charmants avec moi. Ils ont voulu à tout prix me faire découvrir le plus d'endroits possible en France. C'est grâce à eux que j'ai pu vivre et voir autant de belles choses telles que les magnifiques châteaux de la Dordogne, les grottes, les paysages, certains musées spécifiques à la France et aussi vivre des événements qu'on ne retrouve pas ailleurs, tels que le Spardos. Avec tout ce que j'ai pu voir cet été, j'ai en ma possession un record personnel de photos dans mon ordinateur!

Le travail que j'ai effectué dans les mairies des deux communes m'a aussi été bénéfique, car, en plus de travailler avec des collègues fantastiques, j'ai pu observer les gens dans leur vie courante. Certains venaient poser des questions et restaient un peu pour nous parler de divers événements qui leur étaient arrivés ou bien simplement pour me parler du Québec. J'ai pu y remarquer certaines différences culturelles que je n'aurais pas aperçues si cela n'avait pas été de mon travail. Cela peut sembler ridicule, mais j'ai été très impressionnée par leur écriture qui est différente de la nôtre, mais qui est très belle et soignée!

Tout cela a été très formateur et inspirant pour moi. Je suis revenue au Québec la tête pleine de souvenirs et pleine d'idées pour mes projets de vie et personnels. Je me considère comme étant très chanceuse d'avoir pu vivre cette magnifique expérience. Ce premier voyage a placé la barre très haute pour les prochains que je réaliserai dans ma vie.

S'il y a bien une certitude, c'est que, lors de mon départ de la France, ce n'est pas un adieu que j'ai dit à tous ces gens et à ce pays, mais bien un au revoir.

Ève Brissette

CLUB DE BRIDGE À SAINTE-MÉLANIE

Depuis le 28 septembre dernier, le Club de bridge de Sainte-Béatrix est déménagé à Sainte-Mélanie.

Les rencontres ont lieu à la salle municipale Jean-D'Ailleboust de Sainte-Mélanie, située au 10, rue Louis-Charles-Panet, le lundi de 13 heures à 16 heures (selon la disponibilité de la salle).

Il y aura possibilité de cours de bridge lors de la programmation de l'hiver prochain du Comité loisirs de Sainte-Mélanie.

Bienvenue aux joueurs intéressés, même si vous n'avez pas de partenaires.

Julien Cordeau, président
Téléphone: 450 889-1444



AIDE-MÉMOIRE



Municipalité de Sainte-Mélanie

10, rue Louis-Charles-Panet
 Sainte-Mélanie (Québec) J0K 3A0
 Téléphone : 450 889-5871 Télécopieur : 450 889-4527
 Adresses électroniques : info@sainte-melanie.ca loisirs@sainte-melanie.ca
 Site Internet : www.sainte-melanie.ca
 Pour toute urgence en dehors des heures de bureau : 450 803-0825

Du lundi au vendredi
 de 9h à midi et de 13h à 17h
 (fermé les jours fériés)
 (horaire d'été : fermé vendredi pm)



Le personnel de l'administration 450 889-5871

Directeur général et secrétaire-trésorier	Claude Gagné	poste 222	cgagne@sainte-melanie.ca
Secrétaire-trésorière adjointe	Martine Malo	poste 223	martine.malo@sainte-melanie.ca
Technicien-comptable	Jean-Luc Pelletier	poste 232	jlpelletier@sainte-melanie.ca
Secrétaire-réceptionniste	Francine Chaput	poste 221	francine.chaput@sainte-melanie.ca
Inspecteur en bâtiment et en environnement	Ludovic Bouchard	poste 224	urbanisme@sainte-melanie.ca
Technicien en loisirs	Martin Alarie	poste 234	martin.alarie@sainte-melanie.ca
Inspecteur municipal, voirie et réseaux publics	Alain Lajeunesse	poste 236	alain.lajeunesse@sainte-melanie.ca
Inspecteur municipal adjoint	Gabriel Charette		
Journalier	Marcellin Beauséjour		

Les membres du conseil

Mairesse et conseillère de la MRC de Joliette	Françoise Boudrias	450 889-5871 p. 225 / 450 759-2497
	Daniel Gravel	(district numéro 1) 450 889-2327
	Martin Chaput	(district numéro 2) 450 889-1231
	Luc Pagé	(district numéro 3) 450 756-2192
	Gilbert Perreault	(district numéro 4) 450 889-7412
	Marie-France Bouchard	(district numéro 5) 450 883-6099
	Michel Lambert	(district numéro 6) 450 889-4309

Salles municipales (pour location : 450 889-5871 poste 234)

Centre des Loisirs et patinoire	889-5871 poste 235 (20, rue des Ormes)
Salle municipale	889-5871 poste 229 (10, rue Louis-Charles-Panet)

Associations et organismes

Club de l'Amitié «Fadoq» Ste-Mélanie	Jean-Luc Lapierre 450 889-2019 / Salle Oasis Joly : 450 889-4642 (100 des Ormes)
A.Q.D.R.	Jeanne de la Chevrotière 450 758-0135
Cercle de Fermières	Diane Emard 450 886-5836 / Local : 450 889-5871 poste 230
Comité de Jumelage de Sainte-Mélanie	Serge Lambert 450 889-2101 www.jumelagesainte-melanie.org
Comité loisirs de Sainte-Mélanie	Martin Alarie 450 889-5871 poste 234 www.loisirs-ste-melanie.org
Conseil d'établissement de l'École Ste-Hélène	Annie Beauséjour 450 889-8795
Entraide communautaire	450 889-5871 poste 227 (Voir à laisser vos coordonnées sur la boîte vocale)
Passe-Partout	Geneviève Didier Beauchemin 450 758-3500 poste 28510
Soccer	Martin Lépine 450 889-2342

Contacts et numéros utiles

Urgence (Ambulance, feu, police)	911 (événements qui mettent en danger la vie et la santé du citoyen)
Bibliothèque Louise-Amélie-Panet	450 889-5871 poste 228 / biblio111@reseaubiblioclm.gc.ca (940, route Principale) Dimanche : 9h30 à 12h/mercredi : 14h à 20h
Bureau de poste	450 889-4411 (861, route Principale) De 8h30 à 12h et de 14h à 17h45
Caisse Desjardins de Kildare	Centre de services de Sainte-Mélanie 450 752-0602
Commission scolaire des Samares	450 758-3500/ www.cssamares.gc.ca (4671, Principale à Saint-Félix-de-Valois)
EBI Environnement	450 836-7031/1-800-781-8111 poste 221 (Vente de bacs roulants) 450 759-9007 Informations sur les matières recyclables/ www.groupe-ebi.com
École Ste-Hélène	450 758-3696 (100, rue de L'Église)
Inspecteur Canin	450 756-4791 (678, rue Visitation à St-Charles-Borromée)
Ministère du Transport	450 759-5661/1-888-355-0511 Conditions routières
MRC de Joliette	450 759-2237/ info@mrcjoliette.gc.ca / www.mrcjoliette.gc.ca
Parc de récupération (Nord-Ben)	450-759-9007/1481, Raoul-Charette à Joliette (localisé dans le parc industriel) De 9h à 16h30 : Du 1 ^{er} avril au 31 octobre (lundi au samedi) et du 1 ^{er} novembre au 31 mars (vendredi et samedi)
Fabrique paroisse Ste-Anne	450 753-3055 (780, rue Principale à Saint-Ambroise-de-Kildare)
Régie intermunicipale du parc régional	450 883-6060/ parcdeschutes@bellnet.ca / www.parcdechutes.com
Service de prévention des incendies de St-Charles-Borromée	450 759-4415 jour/450 755-4222 soir et fin de semaine (Autorisation de brûlage)
Sûreté du Québec	Accès direct au service policier : 310-4141. Si vous utilisez un cellulaire, composez *4141 Renseignements administratifs : 450 759-5222 du lundi au vendredi entre 8h et 17h Poste de la MRC de Joliette : 733, rue Richard à Joliette